
 NOTIFICATIONS

- 02/03/2017 - La pré-demande CNI est désormais généralisée dans tous les départements de métropole. ×
- 23/12/2016 - A titre d'information : la réalisation d'une pré-demande passeport est possible seulement si vous achetez en ligne un timbre fiscal dématérialisé, ou si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé préalablement acheté. ×


MON ESPACE CONDUCTEUR

- Demander un permis de conduire
- Connaître le solde de mes points
- Suivre mon permis de conduire

 MON ESPACE CONDUCTEUR


MON ESPACE IDENTITÉ

- Réaliser une pré-demande passeport
- Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité
- Suivre la production de mon passeport/de ma CNI

 MON ESPACE IDENTITÉ

MON ESPACE VÉHICULE

- Suivre ma carte grise
- Déclarer la vente de mon véhicule
- Modifier mon adresse

 MON ESPACE VÉHICULE

BESOIN D'AIDE ?



Depuis votre espace conducteur, identité ou véhicule, vous pouvez envoyer un message à l'ANTS.

Contactez l'ANTS

Vos coordonnées

Profil * *: Champs obligatoires

Particulier ▼

Nom *

Votre adresse mel *

Votre message

Objet *

-----Passeport-----

-----Inscription-----

Pré-demande passeport

Pré-demande CNI

Modification fiche-mairie uniquement

-----SIV-----

Je n'ai pas reçu mon CI (carte grise)

Accès au SIV/SIT

Problème de connexion avec certificat numérique

Problème Certificat de non-gage (CSA)

Habilitation/APD

Modification des données nominatives sur mon CI

Modification des données techniques (VIN, ...)

Changement d'adresse sur ma carte grise

Autres

-----Permis-----

Comment savoir où est mon permis de conduire ?

Le suivi en ligne de la production de mon permis de conduire n'a pas répondu à ma question.

Le suivi en ligne de la production de mon permis de conduire m'indique «Pli non distribuée» : que dois-je faire ?

J'ai une question concernant mon solde de point.

J'ai une question sur la demande de permis de conduire en ligne.

AUTRES

-----Portail-----

Professionnels : accès à votre espace dédié sur le portail de l'ANTS

Géolocalisation : inscription/modification/suppression de fiche

Mon compte : je n'arrive pas à y accéder

Autres

Ne pas jeter sur la voie publique

SITE DE L'AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES (A.N.T.S.)

L'ANTS est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'Intérieur.

L'ANTS a pour mission de répondre aux besoins des administrations de l'État en matière de titres sécurisés.

Ces titres sont des documents délivrés par l'État, faisant l'objet d'une procédure d'édition et de contrôle sécurisée (titres d'identité et de voyage, des titres de séjour, des visas, des certificats d'immatriculation des véhicules, des permis de conduire ...).

FRANCE CONNECT

Vous avez déjà un compte auprès d'Impots.gouv.fr, d'Ameli.fr ou de La Poste ?

FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces trois comptes. Aucune inscription au préalable. Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.

L'Etat vous garantit que :

- Lorsque vous utilisez l'un de ces comptes (Impots.gouv.fr, Ameli.fr ou Login La Poste) pour accéder à un service en ligne, seule votre identité est transmise. Rien d'autre.
- Ni Impots.gouv.fr, ni Ameli.fr et ni login La Poste ne tracent votre navigation.



AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Rechercher

Mon Espace

Vos démarches Les titres Les solutions Nos partenaires L'international Nos marchés publics Salle de presse

Demander un permis de conduire Réaliser une pré-demande passeport Suivre ma carte grise

Connaître le solde de mes points Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité Déclarer la vente de mon véhicule

Suivre mon permis de conduire Suivre la production de mon passeport/de ma CNI Modifier mon adresse

ACCÉDER À VOTRE ESPACE

CREATION D'UN COMPTE

La création d'un compte est obligatoire pour effectuer les démarches sur le site de l'ANTS.

- 1 - Se connecter sur le site <https://ants.gouv.fr>
- 2 - Cliquer sur Mon Espace ou Accéder à votre espace

- 3 - Compléter tous les champs du formulaire
- 4 - Cliquer sur « créer mon espace ».
- 5 - Lorsque le message vert « Succès » apparaît, un mail d'activation est envoyé sur la boîte mail renseignée dans le formulaire.

Succès !

Un mail d'activation de votre compte vient de vous être envoyé.

JE CRÉE UN COMPTE

En remplissant les champs suivants

Je suis ... *
 Particulier

Nom de naissance *
 Prénom *
 Adresse mail *

Saisir le code ci-dessus *

J'accepte les conditions générales d'utilisation et les règles de confidentialité *

CRÉER MON ESPACE

Avec FranceConnect
 Créez votre compte en 1 clic avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Pourquoi créer un compte ?
 La création d'un compte "usager" vous permet d'effectuer une demande en ligne pour le permis de conduire et la pré-demande de passeport biométrique.

Comment ça se passe ?
 Vous complétez les différents champs demandés et validez votre demande de création de compte en cliquant sur le bouton "Créer mon compte".
 Vous recevrez un 1er mel vous demandant d'activer votre compte, en cliquant sur un lien : vous aurez un dernier formulaire à remplir afin de choisir, entre autre, votre mot de passe.
 Après avoir rempli ce formulaire, vous serez directement connecté à votre compte. Vous pourrez commencer vos démarches en ligne.
 En parallèle, vous recevrez un second mel vous indiquant l'identifiant qui vous a été attribué. Avec cet identifiant et le mot de passe que vous avez choisi, vous pourrez accéder à votre compte pour

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Bonjour,

Plus qu'une seule étape pour activer votre compte et ainsi profiter de tous les services pratiques du site <https://www.ppd.ants.gouv.fr>. Cliquez sur le lien ci-dessous pour confirmer votre adresse électronique et définir votre mot de passe :

<https://ants.gouv.fr/user/activate/1deae27f7cb6f69479b14ac1ca96321b/396199>

* Attention, sans connexion de votre part dans les 24h le compte sera supprimé.
 * Une fois votre compte activé, vous recevrez par courriel votre identifiant de connexion.

Cordialement,
 L'Agence Nationale des Titres Sécurisés
<https://www.ppd.ants.gouv.fr/>

- 6 - Cliquer sur le lien direct pour continuer la création du compte
- 7 - Renseigner les informations : sexe – mot de passe (avec confirmation) – question secrète (avec réponse)

VOUS Y ÊTES PRESQUE !

Veillez compléter le formulaire ci-dessous:

Sexe *
 Femme Homme

Mot de passe * Confirmez le mot de passe *

Question secrète * Réponse à votre question secrète *

Quel est le prénom de votre père ?

ME CONNECTER

Choisir un mot de passe sécurisé :

- Majuscules
- Chiffres
- Caractères spéciaux